



**SCSI**

Syndicat des  
Cadres de la  
Sécurité  
Intérieure

cfdt

## **REFONTE DES GRILLES LE MINISTRE REPOND FAVORABLEMENT AU SCSI**



Le 18 juin, le SCSI avait saisi le ministre de l'intérieur sur les annonces faites par Marylise LEBRANCHU d'engager une refonte des grilles de rémunérations dans la fonction publique.

**Dans sa réponse du 24 Juillet Bernard Cazeneuve déclare :**

**« Cette revendication est légitime et permettrait l'alignement du corps de commandement sur les autres corps de fonctionnaires de l'Etat investis de responsabilités comparables. Elle s'inscrira naturellement dans le cadre de la réforme du corps de commandement déjà engagée, qui a permis le passage de catégorie B à catégorie A des officiers de police qui le composent et donnerait tout son sens à la déflation du corps déjà engagé et qui se poursuit aujourd'hui.**

### **LE SCSI RAPPELLE**

- La déflation se poursuit inexorablement au rythme le plus élevé de toute la fonction publique depuis 1995. Le concours est le plus sélectif de la fonction publique.
- Le SCSI est favorable à une politique volontariste de déflation pour tous les cadres, commissaires et officiers.
- Les attachés ont connu des avancées indiciaires sans déflation. Des mesures indiciaires sont également discutées pour les PTS sans effort de déflation de l'encadrement technique et scientifique.
- Le SCSI avec la CFDT a obtenu, s'ils sont validés par les confédérations l'application des accords LEBRANCHU à tous les cadres de la FP.

### **LE SCSI REVENDIQUE**

**L'ouverture de négociations pour que les officiers en catégorie A type puissent bénéficier de l'indice 1015 et de l'accès aux échelles lettres.**